

Réponse reçue par mail le 15/07/2024 de la mairie de Bonneville-sur-Touques

La commune indique qu'elle a posé les panneaux suivants en 2023 sur le Chemin de la Libération.



SAUF
AYANTS DROIT





DEFENSE AERONAUTIQUE
RETOURNEZ-VOUS
PAR LA ROUTE DE LA
MAREE TANGEE A L'ENTREE
DE LA ZONE MILITAIRE



DANGER
NO ENTRY